



Bulletin N°14 Juillet 2022

Assemblée générale du 11 juin : Indice de satisfaction élevé !

Sommaire

Edito :

AG du 11 juin : indice de satisfaction élevé ! : Page 1

La vie de la SAS : bref compte-rendu de notre Assemblée Générale du 11 juin : Page 2

Enjeu d'exploitation de nos installations, la supervision ou « monitoring » : Page 3

Budget de l'association nationale des Centrales Villageoises, tous acteurs ! : Page 4



Visiter notre site Web :

<http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr>

La deuxième assemblée générale de notre Centrale Villageoise s'est tenue le samedi 11 juin avec une formule qui permettait la participation du plus grand nombre. Il était possible d'assister à l'AG en présentiel, dans une salle réservée à Combrit (siège de notre société) ou bien de s'inscrire à la visioconférence tenue en parallèle pour accueillir les associés retenus à domicile. Enfin, il était encore possible de se prononcer sur les résolutions proposées au moyen d'un vote numérique ouvert depuis le 21 mai dernier.

Au total, ce sont 93 membres de CVOC qui se sont prononcés valablement, quelques suffrages étant écartés pour différentes raisons (identification impossible du votant, votes doublons...). Nous donnons dans les pages de ce bulletin, le détail des votes exprimés pour chaque résolution, mais le Conseil de Gestion se réjouit des signes de grande confiance et d'adhésion au déroulement de nos activités que les associés, dans leur ensemble, ont exprimé lors de cette AG.

En effet, aucun vote contre n'a été enregistré, et seules une ou deux abstentions ont été consignées pour 4 des 7 résolutions proposées.

Outre l'approbation générale du rapport d'activités ainsi que des comptes de l'exercice, nous enregistrons avec plaisir l'arrivée d'un nouveau membre dans notre Conseil de Gestion. La candidature de Claude Roué a en effet été validée par l'ensemble des votants et l'arrivée de Claude (déjà impliqué dans le suivi des productions de nos toits) constitue un renfort appréciable pour la suite de notre projet.

L'échange avec les participants a en outre permis de dégager quelques pistes de travail pour les mois qui viennent.

Tout d'abord, nos deux premières toitures étant désormais « sur les rails », il va nous falloir capter de nouvelles opportunités à commencer par de nécessaires actions de prospection auprès des mairies et des Communautés de communes.

Et dans le même temps, souscrire auprès des entreprises compétentes, les contrats d'entretien et de nettoyage nécessaires à maintenir un niveau stable de production de nos installations.

Envisager ensuite notre développement auprès de nouveaux partenaires, privés notamment. Il ne manque pas de toitures au potentiel sérieux et nous devons recenser le potentiel exploitable. Le monde agricole dispose également de toits dont certains pourraient accueillir nos panneaux.

Dans le domaine de la communication, nous devons également nous améliorer. Nos bénévoles, présentes sur le stand CVOC au festival « Si la mer monte » ont pu regretter l'absence d'arguments d'accroche des visiteurs (maquette de démonstration, argumentaire de sensibilisation...).

S'il vous reste un peu de disponibilités sur l'agenda, et que le cœur vous en dit, nous serons heureux d'accueillir votre aide et vos propositions pour les événements à venir et le lancement d'une seconde vague de toitures que nous espérons pouvoir acter très prochainement.

La vie de la SAS CVOC : bref compte-rendu de notre assemblée générale du 11 juin

Grande satisfaction pour le déroulement de notre assemblée générale statutaire qui s'est déroulée le 11 juin dernier. Les associés avaient le choix entre y assister en présentiel (à Combrit) ou en visioconférence. Une formule de vote numérique était en outre accessible pour nos adhérents éloignés ou indisponibles ce samedi. Au total, ce sont près de 100 votes qui se sont exprimés sur chacune des résolutions présentées. Nous en donnons le décompte synthétique ci-dessous.

Ont notamment été soumis au vote des associés :

- le rapport d'activité de 2021
- l'approbation des comptes annuels de l'année 2021 et du rapport de gestion (pour ce point, quitus est donné au Conseil de Gestion)
- le renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de Daniel Fertil pour une durée de deux années
- la nomination de Claude Roué en tant que membre du Conseil de Gestion pour une durée de deux années

Lors des échanges, plusieurs questionnements se sont faits jour : les opportunités de toitures à équiper et les raisons de l'abandon du projet de l'école de Loctudy, l'implication de CVOC dans la réussite du défi DECLICS, la problématique de l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture en ardoise en zone littorale.

A été évoquée la participation de CVOC à différentes initiatives locales (Festival « Si la mer monte » de l'Île-Tudy), régionales (Formation Structures organisée par Taranis et les Centrales Villageoises ; nationale (Assemblée Générale et Comité de Pilotage de l'Association des Centrales Villageoises)

EDF OA : Contrats signés !

Ça y est, le processus un peu long de mise en place des contrats « Obligation d'Achat » sur 20 ans avec EDF est achevé, les contrats nous ont été retournés signés. Prochaine étape : l'envoi d'une première facture à EDF début août pour l'électricité produite sur Kerist pendant les 6 premiers mois.

Le Carrefour des Transitions se tiendra à Plonéour-Lanvern les 1 et 2 octobre prochains

Et nous y serons pour populariser les réussites de notre Centrale Villageoise et intéresser de nouveaux participants à nos initiatives. Nous y tiendrons un stand et nous accueillons toutes les bonnes volontés pour y assurer une présence continue.

Le détail des votes aux résolutions présentées lors de l'Assemblée Générale

Résolutions	Votants	Valablement exprimés	Pour	Contre	Abstention
Rapport d'activité	97	93	93	0	0
Comptes annuels et rapport de gestion	97	93	93	0	0
Affectation de la perte au report à nouveau	97	93	93	0	0
Rapport spécial conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce	97	93	91	0	2
Renouvellement mandat D. Fertil	97	93	91	0	2
Nomination C. Roué au Conseil de Gestion	97	93	91	0	2
Pouvoir pour formalités	97	93	92	0	1

Financé par



Enjeu d'exploitation de nos installations : La supervision ou « monitoring »

La réussite de nos projets photovoltaïques ne se mesure pas simplement à la date de leur mise en service. Nos installations sont en effet prévues pour une durée d'exploitation de 20 ans, date au-delà de laquelle, les toits loués seront rendus à leurs propriétaires qui pourront le cas échéant décider d'en poursuivre l'exploitation pour des années supplémentaires. Cette réalité nous conduit à planifier dès le départ la supervision ou « monitoring » des installations.

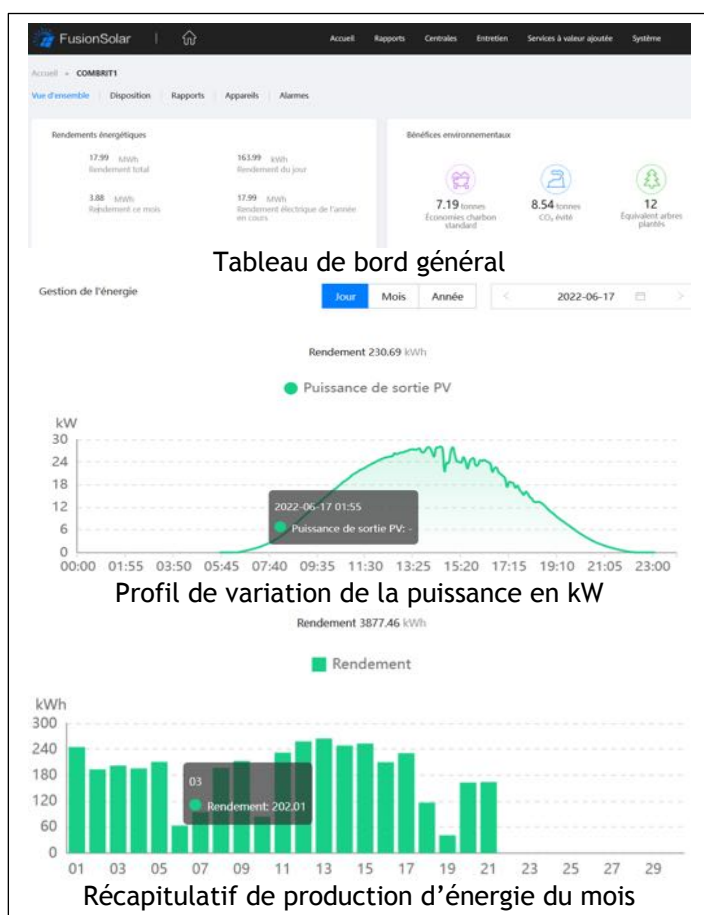
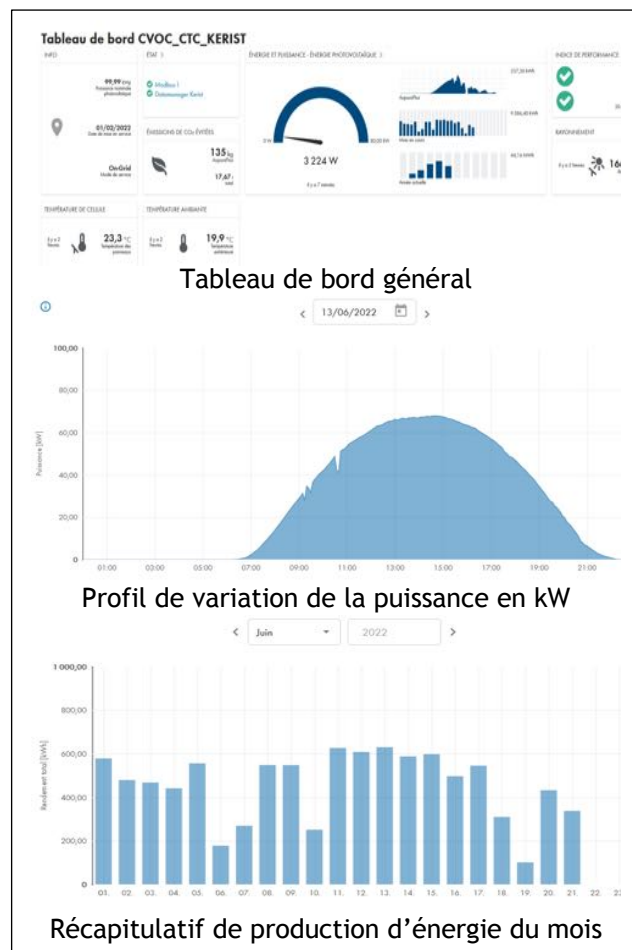
La supervision des installations

C'est la fonction qui permet de suivre de façon régulière les performances de nos toits, la qualité de fonctionnement des panneaux ainsi que de l'onduleur. CVOC s'est équipé des matériels permettant une connexion à la demande aux portails de supervision des fournisseurs d'onduleur.

Ainsi, pour Kerist, les données de l'onduleur SMA sont remontées via un enregistreur de données (data logger) et nos équipes peuvent suivre, à la demande, le comportement de l'installation de Kerist sur le site propriétaire Sunny Portal.

De même, CVOC peut suivre le comportement et les performances du toit de Combrit au moyen d'une retransmission des données émises par l'onduleur Huawei sur son site propriétaire Fusion Solar.

En outre, CVOC est titulaire d'un contrat avec la société Epices-Energie dont la plateforme autorise un accès centralisé aux données de fonctionnement de nos 2 installations et d'autres à venir.



Le "monitoring" ou la "supervision" des installations photovoltaïques offre la possibilité de suivre les performances de production et la qualité de fonctionnement des panneaux photovoltaïques ainsi que des onduleurs. Il permet ainsi de détecter les éventuelles anomalies de fonctionnement qui peuvent survenir. Les données enregistrées sont accessibles à distance ou sur site depuis un smartphone, un PC ou une tablette.

Outre la retransmission des données de production (historique de puissance, puissance instantanée, valeur d'irradiation, production énergétique par jour, semaine, mois ou année), le système de supervision délivre le cas échéant des alarmes prévenant l'exploitant de la survenance de défauts affectant l'installation (panneaux, onduleur, communication). Suivant le degré de gravité de ces alarmes, l'exploitant est amené à intervenir pour éliminer le défaut signalé, de façon immédiate ou différée...

Budget de l'Association nationale des Centrales Villageoises (ACV) : tous acteurs !



L'Association nationale des Centrales Villageoises (ACV) est une structure d'appui aux Centrales villageoises comme la nôtre, CVOC, et d'autres collectifs œuvrant pour la Transition. Elle lance cette année un programme très ambitieux d'aide aux Centrales elles-mêmes via des travaux sur les nouveaux modèles économiques permettant l'autoconsommation (individuelle ou collective), la modification des statuts rendue nécessaire par l'évolution des législations et réglementations européennes et françaises, etc.

Ces travaux sont très importants pour l'avenir des Centrales, dont CVOC.

Vous pouvez aider l'ACV à trouver des ressources financières. Plusieurs moyens :



Identifiez des entreprises qui pourraient être mécènes,
- soit en direct
- soit via le programme « One percent for the planet »
(ACV est agréée)
et transmettez-nous leurs coordonnées !



Donnez un sens à vos impôts en faisant un don à l'Association des CV en tant que particulier. Pour faire un don à l'ACV, c'est **très simple** via son portail sur Hello Asso (*) qui vous éditera un reçu fiscal :
<https://www.helloasso.com/associations/association-des-centrales-villageoises/formulaires/1>

() A l'occasion de cette collecte, Hello Asso propose aux souscripteurs d'ajouter une contribution libre à son propre fonctionnement (contribution facultative)*



Parlez-en autour de vous !

1% for the Planet est un organisme à but non lucratif qui a pour objectif de mettre en relation des entreprises qui souhaitent s'engager pour la préservation de l'environnement et des associations qui apportent des solutions aux enjeux environnementaux. Les entreprises membres du programme s'engagent à verser 1% de leur chiffre d'affaires annuel au profit d'association agréées par 1% for the Planet.

[En savoir plus sur 1% for the Planet](#)

